

La Suze sur Sarthe

Bulletin municipal d'informations

JUILLET
2020

Merci



www.lasuze.fr

ville de la Suze sur Sarthe



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Budget	3
Informations municipales	5
Spécial Covid	6 à 12
Informations municipales	14 à 16
Vie scolaire	17
Vie associative	18 à 25
Infos pratiques	26 à 29
État Civil	31

FLASH MAIRIE

La mairie sera fermée les Samedis 18 et 25 juillet, 1^{er}, 8 et 15 Août 2020

En raison des mesures sanitaires liées au COVID, la Médiathèque est ouverte :

Mercredi 9h15 -12h15/13h30-18h15

Jeudi 9h15-12h15

Vendredi : 15h00-18h30

MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Fermée au public le jeudi après-midi

Le Samedi (Permanence État Civil) : de 9h00 à 12h00

Instruction des Passeports et des cartes d'identité : Uniquement sur Rendez-vous.

02 43 77 30 49 / contact@lasuze.fr

Retrouver nous sur notre page Facebook : Ville-de-La-Suze-sur-Sarthe

Permanence d'un élu le samedi de 9 heures à 12 heures

SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

Mairie Annexe, 1 rue des Tanneurs

Lundi, Mardi, Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h00

Fermé au public le mercredi toute la journée et le jeudi après-midi

02 43 39 95 91 / urbanisme@lasuze.fr

CCAS

Mairie Annexe, 1 rue des Tanneurs

Du lundi au vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Fermé au public le jeudi après-midi.

02 43 39 95 92 / ccas@lasuze.fr

MÉDIATHÈQUE "MOTS PASSANTS"

6, rue des Tanneurs

Mardi : 16h – 18h15

Mercredi : 9h15-12h15 et 13h30-18h15

Jeudi : 9h15-12h15

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 9h30-13h00

02 43 77 37 24 / mediatheque@lasuze.fr

Toutes les infos sur www.lasuze.fr

Abonnez-vous gratuitement à la Newsletter pour recevoir toutes les informations de votre commune. Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, contacter la mairie.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
ville de La Suze sur Sarthe

BULLETIN MUNICIPAL DE LA SUZE JUILLET 2020

Directeur de la publication :
Emmanuel D'AILLIERES

Création - Photogravure - Impression :
ITF Imprimeurs • 72230 Mulsanne
Tél. 02 43 42 00 38.
Imprimé sur papier recyclé

La Municipalité remercie les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal en assurant, pour partie, son financement.

Déclaration: 210278 auprès du Tribunal du Mans.

MOT du maire

EMMANUEL D'AILLIERES MAIRE



Nous venons de passer trois mois d'une situation inédite pour laquelle notre pays n'était pas préparé, et je tiens à vous remercier pour votre conduite exemplaire. Ces remerciements s'adressent plus particulièrement aux agents communaux, anciens et nouveaux élus, et aux nombreux bénévoles, qui ont proposé leur service, notamment la trentaine de couturières qui ont confectionné plus de 2.400 masques destinés à vous tous.

Je n'oublierai naturellement pas tous les professionnels de santé, qui n'ont pas compté leur temps pendant ces trois mois.

Quel bel exemple de solidarité.

Nous avons pu ainsi protéger, entourer et accompagner les 70 résidents du foyer Logement, pour qui cette période de confinement a été très pénible à supporter.

A chaque point d'étape de la gestion de cette crise sanitaire, nous avons pu assouplir, dans des délais très brefs, les restrictions imposées (visites de proches, sorties, repas par petits groupes...).

Les enfants des personnes prioritaires ont pu être accueillis dès le début du confinement grâce à la réactivité des écoles et des services municipaux.

Nous avons pu également très rapidement remettre en place le marché, et permettre aux commerçants de poursuivre leur activité.

Au début de cette tourmente, les élections municipales ont eu lieu, et je remercie les suzerains qui se sont déplacés pour me renouveler leur confiance.

Je regrette que l'opposition n'ait pu être présente à ce scrutin. Comme nous le constatons après chaque élection, notre démocratie est en panne. Les électeurs sont de moins en moins intéressés, et les volontaires pour s'engager localement de moins en moins nombreux.

Vous trouverez dans ce bulletin quelques éléments chiffrés concernant le budget 2020, que l'ancien conseil avait voté début mars. Compte tenu de la crise sanitaire, nous avons jusqu'à maintenant, gérer les affaires courantes et n'engagerons probablement pas tous les investissements prévus.

Notre objectif reste toujours l'attractivité de notre commune. Les programmes en cours nous permettront d'accueillir près de 250 nouvelles familles d'ici 6 ans.

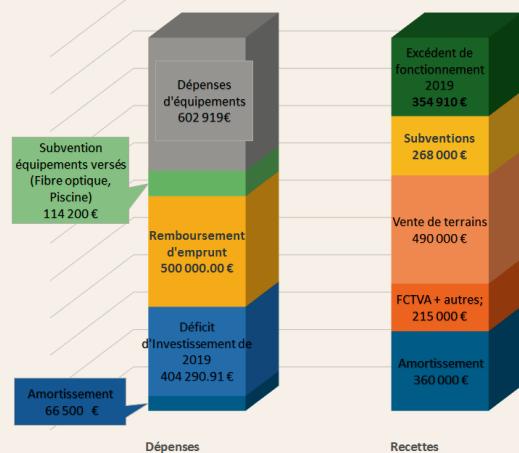
La nouvelle équipe municipale n'ayant pu être installée que fin mai, je reviendrai plus en détail sur nos orientations, dans le prochain bulletin. Elles seront principalement axées sur la transition énergétique et l'environnement (l'isolation et le chauffage de certains bâtiments communaux vieux de plus de 30 ans auront besoin d'un sérieux rafraîchissement).

Comme durant les 6 dernières années, nous financerons les futurs investissements en maîtrisant la pression fiscale, la construction des nouvelles maisons annoncées et les emprunts qui arriveront à échéance, nous permettant de voir l'avenir sereinement.

En espérant que cette crise sanitaire ne perdure pas, je vous souhaite de passer de très bonnes vacances dans le respect des gestes barrières.

BUDGET

Budget d'investissement 2020



Dépenses d'équipement : 602 919 €

Services et bâtiments communaux : 195 507 €

Urbanisme : 35 660 €

Voirie et Réseaux : 57 812 €

Enfance Education : 52 348 €

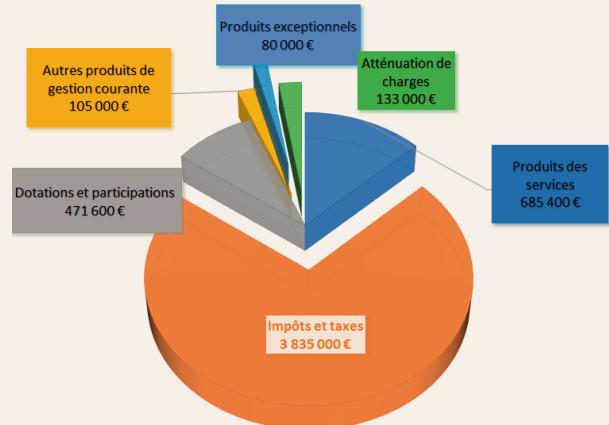
Restauration Municipale : 105 352 €

Sports et Loisirs : 104 210 €

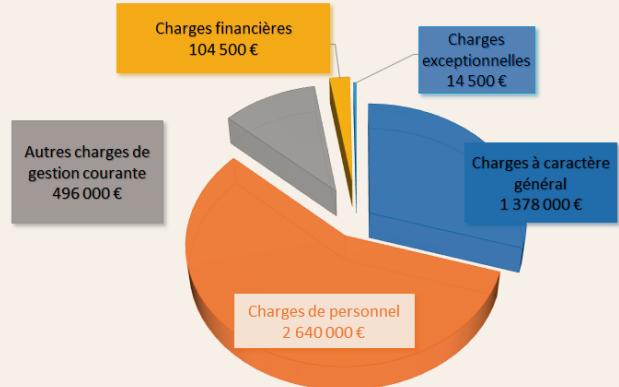
Culture : 8 500 €

Tourisme et Cadre de vie : 43 530 €

Recettes de fonctionnement = 5 376 500 €



Dépenses de fonctionnement = 4 993 000 €





CRÉDIT AGRICOLE

Agence de La Suze

21-22 place du Marché, 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE

Tél. 02 43 77 31 74

Email : la.suze.sur.sarthe@ca-anjou-maine.fr

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE, Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - 06/2020.



Réparation toutes marques

Vente unité centrale

Vente Pc portables et tablettes

Christophe Jovis
14 Bd Henri Wille
72210 La Suze Sur Sarthe

Tel : 02 43 88 12 89
: 06 20 64 22 74

C.I.M.S.

Construction Industrielle Métallique de Sablé

Sablé/s / Sarthe (72)
02.43.62.14.50 - ZA la Fouquerie
La Suze (72)
02.43.77.42.02 - ZA rue de la Maison Neuve
Changé (53)
02.43.56.66.88 - Parc d'Activité des Morandières
Bâtiments : 9 000m² Effectif : 100 personnes



Chaudronnerie Tuyauterie Serrurerie
Conception de machines spéciales
Tunnels de surgénération
Usinage
Transfert industriel Manutention
Maintenance industrielle
Génie civil

HABILITATIONS
Soudure (Mig, Mag, tig...) sur
Acier, Inox, Aluminium,
Permis cariste - Nacelle

Ent Carré Christophe

Travaux intérieurs/extérieurs

Placo - Parquet - Isolation
Clôture - Abris de jardin
Terrasse - Travaux divers

Le Fourneau - 72210 La Suze sur Sarthe

Tél : 02 43 88 66 10

SIRET : 44753359700012

ATLAN s.a.s.

MASSES INSONORISANTES

Bureaux et usine :
Route de Louplande
72210 La Suze-sur-Sarthe - BP N° 9

Tél. 02 43 39 19 90

Fax 02 43 77 39 30 - Téléx 720 032 F



SUZOPTIC

5 RUE JULES OLIVIER
72210 LA SUZE SUR SARTHE
02 43 77 42 40
www.suzoptic.com



Alain DELEPINE

Peintre décorateur

Revêtements de sols et murs
Ravalement de façades
Papiers peints

Le Mesery - 72210 LA SUZE

Tél. fixe : 02 43 77 33 38

Portable : 06 42 74 72 27

RM : 442 374 161 72 01

INFORMATIONS municipales

ÉQUIPE MUNICIPALE À LA SUZE



Sabrina BRETON
Scolaire,
périscolaire,
restauration



Jean-Marc COYEAUD
Finances,
administration
générale, activités
économiques et
touristique



Annick GUILLAUMET
Affaires sociales
Cimetière



Patrick LUSSEAU
Vie quotidienne,
sécurité,
cérémonies,
soprt



Delphine DELAHAYE
Bâtiments
communaux,
Environnement,
Développement
durable



Pascal BRETON
Voirie, Réseaux,
Urbanisme



Caroline ROTON-VIVIER
Communication,
Culture,
Fêtes
communales,
Marchés



Jean-Claude
GEORGES



Annick
SEPTSAULT



Philippe
FAGES



Maïthé
ALINE



Patrick
CORVASIER



Sophie
FRANÇAIS



LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES



Mathieu
BOUCHERON



Béatrice
PIQUET



Benoît
HONORÉ



Bruno
VHEL



Annabelle
BAZIN



Guillaume
DUPUY



Marie-Laure
PROTEAU



Maïté
REQUENA-CARRE



Emmanuelle
PARIS



Nicolas
MOREAU



Alexandra
LEVOYÉ



Mikaël
KEROANTON



Yoann
HENRY

COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

Vice-Président : Jean-Marc COYEAUD

Membres : Sabrina BRETON, Annick GUILLAUMET, Patrick LUSSEAU, Delphine DELAHAYE, Pascal BRETON, Caroline ROTON-VIVIER, Sophie FRANÇAIS, Mathieu BOUCHERON, Guillaume DUPUY, Maïté REQUENA-CARRE, Guillaume DUPUY, Mikaël KEROANTON

COMMISSION VIE QUOTIDIENNE, SÉCURITÉ, CÉRÉMONIES, SPORT

Vice-Président : Patrick LUSSEAU

Membres : Delphine DELAHAYE, Jean-Claude GEORGES, Annick SEPTSAULT, Maïté ALINE, Annabelle BAZIN, Guillaume DUPUY, Maïté REQUENA-CARRE, Nicolas MOREAU, Alexandra LEVOYÉ

COMMISSION SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION

Vice-Présidente : Sabrina BRETON

Membres : Annick GUILLAUMET, Jean-Claude GEORGES, Mathieu BOUCHERON, Marie-Laure PROTEAU, Maïté REQUENA-CARRE

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET CIMETIÈRES

Vice-Présidente : Annick GUILLAUMET

Membres : Jean-Marc COYEAUD, Annick SEPTSAULT, Sophie FRANÇAIS, Guillaume DUPUY, Alexandra LEVOYÉ

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE (MÉDIATHÈQUE, DANSE), FETES COMMUNALES, MARCHÉS

Vice-Présidente : Caroline ROTON-VIVIER

Membres : Jean-Claude GEORGES, Annick SEPTSAULT, Maïté ALINE, Béatrice PIQUET, Annabelle BAZIN, Guillaume DUPUY, Maïté REQUENA-CARRE,

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Vice-Présidente : Delphine DELAHAYE

Membres : Pascal BRETON, Philippe FAGES, Patrick CORVAISIER, Benoit HONORÉ, Guillaume DUPUY, Emmanuelle PARIS, Nicolas MOREAU, Mikaël KEROANTON, Yoann HENRY

COMMISSION VOIRIE, RÉSEAUX ET URBANISME

Vice-Président : Pascal BRETON

Membres : Jean-Claude GEORGES, Philippe FAGES, Maïté ALINE, Patrick CORVAISIER, Mathieu BOUCHERON, Benoit HONORÉ, Bruno VHEL, Guillaume DUPUY

RETOUR SUR HUIT SEMAINES DE CONFINEMENT À LA SUZE



Tous les suzerains sont devant leur télévision le 16 mars 2020. L'annonce du Président tombe. La lutte contre le coronavirus exige une mobilisation nationale. A partir de mardi 17 mars à midi pour quinze jours au moins, les Français devront rester chez eux, sous peine de sanctions.

On s'en doutait un peu, déjà le jeudi 12 mars, la fermeture des écoles était décidée et le samedi soir, le Premier Ministre annonçait brutalement la fermeture des bars et restaurants.

Le confinement total va durer jusqu'au 11 mai 2020.

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Il a fallu s'organiser très vite. A la mairie, réunion de crise dès le lundi matin.

Les bâtiments municipaux ferment. Les services de la Mairie et annexe-mairie restent joignables par téléphone et par mail.

Afin de limiter les risques de propagation du virus et de maintenir le plus longtemps possible les services en activité, les services sont organisés avec effectif réduit de moitié (1 agent sur 2) par roulement de 15 jours. Le télétravail est mis en place quand c'est possible.

Les agents présents en mairie répondent aux nombreux appels des suzerains qui s'interrogent sur les attestations obligatoires pour circuler. « Peut-on aller au Point d'Apport Volontaire ? est-ce que je peux aller nourrir mes moutons qui sont à plus d'un kilomètre, est-ce que je peux aller chercher mon fils étudiant à Angers ? qu'est-ce que je fais de mes déchets verts, de la litière de mon chat ? est ce que j'ai le droit d'aller chez le vétérinaire? ...» Pas facile de répondre à toutes leurs inquiétudes. Les policiers municipaux distribuent les attestations et essaient au mieux d'expliquer. Quelques fois ils verbalisent, mais très peu, et surtout pour les récidivistes, ceux qui ne veulent pas comprendre...alors **MERCI** aux suzerains qui ont respecté les consignes du confinement.

Un appel aux bénévoles est lancé sur les réseaux, une vingtaine de personnes se portent volontaires pour faire les courses des plus fragiles. Les agents de la mairie recensent les besoins et mettent en relation aidants et aidés. Mais dans beaucoup de quartiers, la solidarité s'opère déjà entre voisins.

MERCI aux volontaires et aux voisins attentifs.

Le planning des rendez-vous pour les demandes de cartes d'identité et passeports est déjà rempli pour les 2 prochains mois, il faut tous les annuler, les planifier de nouveau sans savoir vraiment quand.

Indépendamment de notre volonté, quelques personnes ont eu plusieurs rendez-vous annulés, nous en sommes désolés.

Les agents de l'Etat Civil doivent rester joignables pendant le week-end car les directives changent pour les décès liés au COVID, les documents funéraires doivent être établis très rapidement.

Le CCAS continue sa mission car l'aide alimentaire est maintenue tout comme le portage des repas aux anciens de la Commune avec des mesures d'hygiène particulières.

Les Restos du Cœur sont beaucoup plus sollicités qu'en temps normal. Alors la Commune qui n'a pas l'utilité d'un de ses camions, leur prête jusqu'à fin avril.

La direction veille à ce que les protocoles soient respectés dans les services, il faut éplucher toutes les directives qui arrivent et les contre directives...Il faut trouver de la solution hydro alcoolique, des protections, des produits virucides.

Le service du personnel doit réorganiser tous les plannings du personnel communal, gérer les absences, les présences...

La comptabilité de la Commune se fait en télétravail.

Le service Urbanisme reçoit toujours des demandes de renseignements d'Urbanisme, les ventes de biens se poursuivent malgré le confinement.

Les services techniques assurent des missions qui ne sont pas habituelles mais s'adaptent à la demande. Il faut mettre en place des signalétiques de distanciation dans les écoles, évacuer les déchets des écoles, du foyer logement, le nettoyage, la désinfection des locaux, il faut assurer le ramassage des cartons des magasins qui n'ont plus accès à la déchetterie, il faut assurer la sécurité sur le marché.

SPÉCIAL covid

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque est fermée au public, mais toute l'équipe travaille pour proposer des ressources en ligne, légales et gratuites pour occuper petits et grands pendant cette période où l'accès à la culture manque cruellement. Les bibliothécaires partagent leurs coups de cœur en matière de romans, explorent internet pour proposer quizz, jeux et musiques en ligne. Véronique assure la lecture d'album en direct sur Facebook pour les petits en remplacement des séances des bébés lecteurs. L'équipe apporte des livres aux résidents du foyer logement.

Le 19 mai, la médiathèque met en place un système de drive. L'équipe propose de l'aide dans les choix de livres par téléphone et donne rendez-vous pour le retrait. Les livres récupérés sont mis en quarantaine. Le 16 juin, les adhérents sont ravis de pouvoir de nouveau intégrer leur espace culturel avec des horaires un peu réduits.



Médiathèque Les Mots Passants La Suze sur Sarthe 4 mai, 10:56 ·

[LECTURE D'ALBUMS EN DIRECT] 🎵
👉 L'équipe de la médiathèque vous invite à écouter de nouvelles histoires !

L'ECOLE DE DANSE

En temps normal, l'école de danse, en cette période de mars, est en pleine préparation du spectacle qui devait avoir lieu les 19 et 20 juin 2020. Au début du confinement, on parle de 15 jours d'arrêt, alors Paméla, la professeure de danse, garde espoir et promulgue ses cours par internet pour que ses danseuses continuent le programme et la préparation du gala. Deux semaines plus tard, les nouvelles ne sont pas bonnes, le confinement est prolongé et c'est une grande déception pour Paméla et pour les danseuses.



Toutes assurances
Placements
Banque - Crédits

Emmanuel d'Aillières



17, GRANDE-RUE
72210
LA SUZE SUR SARTHE
Tél. : 02 43 77 31 45
Fax : 02 43 77 49 07
agence.dailliereslasuze@axa.fr

LE FOYER LOGEMENT

Au Foyer Logement, pas question que nos résidents soient touchés par le coronavirus, alors le confinement s'impose dès le 14 mars. C'est bien sûr très dur pour les familles et les résidents qui ne peuvent plus sortir de la résidence ni recevoir de visites.

En journée, les agents du Foyer Logement surveillent les entrées, le soir, ce sont les policiers municipaux qui veillent et le week-end, les élus prennent le relai.



Masque, gel hydro alcoolique et signature du registre sont obligatoires pour toutes les personnes autorisées à entrer (aides à domicile, infirmiers, médecins, familles aidantes, personnel).

Il n'est plus possible pour les résidents de partager les repas au restaurant, le midi comme habituellement, ni de sortir faire leurs petites courses.

Alors les services du foyer logement et de la cuisine centrale s'organisent pour assurer le portage de 3 repas par jour du lundi au dimanche, avec l'aide des agents volontaires travaillant habituellement dans les écoles et aux services techniques.



Après 14 jours de confinement dans les studios, les résidents peuvent de nouveau sortir de leur appartement mais uniquement à l'intérieur du foyer, alors on se parle dans les couloirs, on s'installe au jardin, la vie sociale peut reprendre !

Messenger, Skype et la page Facebook permettent aux familles de voir les photos de leurs parents mais ce n'est pas la même chose. L'équipe du foyer logement fait tout son possible pour maintenir ce lien vital malgré les contraintes liées aux directives du Ministère de la Santé.

Alors, les agents des services techniques et des espaces verts aident l'équipe du foyer logement à installer un barnum à l'extérieur afin d'organiser les visites.

On y met quelques fleurs, un peu de couleur...



Le 22 avril, les résidents peuvent enfin voir leurs enfants dans un espace sécurisé et convivial. Les familles prennent rendez-vous auprès du secrétariat. Les élus et les membres du CCAS sont réquisitionnés pour s'assurer que le protocole et les gestes barrières sont bien respectés.

Le Président annonce la première phase de déconfinement pour le 11 mai, les résidents sont impatients mais ça semble un peu tôt. Il faut dire que le monde extérieur leur est complètement étranger. Il y a maintenant des règles à respecter. On ne rentre plus dans la pharmacie comme avant,

il faut attendre qu'une personne sorte avant d'avant d'entrer à son tour, il faut porter le masque, appliquer le gel hydro alcoolique...

Alors élus et personnel organisent des sorties encadrées par petits groupes dès le 19 mai afin d'expliquer toutes ces nouvelles mesures.

En parallèle, petit à petit les familles, les coiffeurs, les professions paramédicales, les femmes de ménages sont autorisés à entrer dans la résidence à condition de respecter le protocole.

Le 10 juin, par petits groupes et par roulement, on prend de nouveau les repas ensemble au restaurant et le 22 juin, retour au restaurant pour tout le monde. La salle d'activité est utilisée pour permettre de maintenir une distanciation physique.



Le Foyer Logement a vraiment été au cœur des préoccupations de chacun : élus, personnel communal, assistants de vie, infirmiers, médecins, commerçants... chacun à son niveau a oeuvré et le virus n'est pas entré !

SPÉCIAL covid



Un grand **MERCI** à tous

Un grand merci à nos résidents pour leur patience. Encore aujourd'hui le masque est obligatoire dans les parties communes de la résidence, des distributeurs de gel hydro alcoolique ont été installés. La prudence est toujours d'actualité !



LE MARCHÉ



Lundi 23 mars, la décision de fermer les marchés tombe. Incertitude pour beaucoup de commerçants et de clients. Le Maire demande rapidement une dérogation au Préfet. La dérogation est autorisée sous conditions. Les policiers municipaux mettent en place un plan de circulation, le marché est limité aux commerçants alimentaires. Les élus et les agents des services techniques sont requis pour assurer la distribution du gel hydro alcoolique, le flux des entrées, les consignes de distanciation... Mais cette date du 2 avril marque le soulagement pour les petits producteurs qui peuvent écouler leur production et pour les clients qui se sentent plus en confiance que dans les grandes surfaces. C'est l'occasion pour certains de découvrir le marché et ses produits locaux.

Un petit pot a été organisé par la municipalité pour les commerçants le jeudi 25 juin 2020.



LES COMMERCES

Les commerces alimentaires sont pris d'assaut pour les produits de première nécessité, difficile de trouver de la farine par exemple...



BRAVO aux supermarchés et supérettes pour avoir été présents et pour avoir gérer les flux de clients dans le respect des gestes barrières, ce qui n'a pas été le cas dans certains grands hypermarchés. **MERCI** à nos boulanger, bouchers, buralistes pour avoir assuré l'approvisionnement de la population malgré tous les risques.

MERCI aux société de Roëzé qui ont de suite été réactives et ont su modifier leur production pour proposer des visières de protection, des plexiglass pour protéger le personnel en relation avec le public.

La solidarité s'est opérée entre commerçants, le magasin « Les gourmandises de Mook » a proposé un espace de vente sur son site internet afin que la fleuriste Terre d'Arum puisse vendre ses compositions, ce même magasin a ouvert sa cour

pour permettre à un maraîcher bio de livrer ses paniers de légumes. Le buraliste du bar de l'Ecluse a vendu le muguet de La Chouette Fleur...

MERCI à ces commerçants solidaires.



LES ECOLES ET SERVICES PERISCOLAIRES

On organise un accueil pour les enfants des personnels « prioritaires », les soignants, les gendarmes... en complément du temps d'école. Jusqu'aux vacances de printemps, 5 à 10 élèves du public sont concernés. Ils sont regroupés à l'école de la Renardière et les cours sont assurés par le directeur et 1 ou 2 enseignants en fonction des effectifs qui augmentent un peu après les vacances car on élargit aux enfants des assistantes de vie qui sont aussi essentielles. A l'école du Sacré Cœur, 2 familles sont concernées et 4 élèves sont accueillis.



Des paniers repas sont proposés dans la classe aux élèves. Les autres enseignants restent mobilisés pour envoyer cours et devoirs par mail.

Après beaucoup de discussions entre le Maire, les directrices de services de la Mairie et les directeurs des écoles de la Renardière et des Châtaigniers par visio-conférence, les écoles ouvrent progressivement par petits groupes et par

roulement dans les classes pour respecter les mesures préconisées par l'Inspection Académique jeudi 14 mai 2020.



MERCI aux services municipaux et aux équipes enseignantes.



LES SOIGNANTS ET LES AIDANTS

Bien sûr, ce sont les premiers mobilisés. Les infirmiers et infirmières de La Suze/Roëzé/Louplande s'unissent et lancent un appel pour le matériel de protection dont ils ont besoin (masques, gants, combinaison, charlottes, surchaussures...).

De son côté, la mairie leur met à disposition un local dans le gymnase avec douche, ainsi qu'un véhicule qu'ils utilisent exclusivement pour les cas COVID afin de ne pas ramener le virus chez eux.

Les dons arrivent de la part des sociétés qui sont à l'arrêt et de la part des particuliers, les deux pharmacies centralisent les dons et les répartissent.

Le problème, c'est le manque de masques. Nous n'en trouvons nulle part. Nous avons la chance de compter une élue qui travaille près de l'usine d'Angers qui fabrique des masques, cela nous dépanne bien au départ... Un groupement de commandes est organisé par le Département, le Maire adhère immédiatement pour procéder à l'achat mais la livraison tarde vraiment. On apprend d'ailleurs que si nous sommes livrés de plus de 500 masques, l'Etat les réquisitionne.

La solidarité s'organise au sein des associations. La Suze en Lumière confectionne des masques pour les équipes soignantes de La Suze, les Amat Cœurs pour celles de la clinique Victor Hugo....

Les médecins sont présents, les rendez-vous ordonnés de façon à n'occasionner aucun contact entre les malades. Les médecins viennent chercher les patients dans leur voiture...

Enfin, n'oubliions pas les assistants de vie, en première ligne aussi qui sont confrontés au même défaut de protection.

A l'appel de la conférence des Évêques de France, les cloches de l'église ont sonné le mercredi 25 mars 2020, à 19h30. Une façon de rendre hommage aux soignants qui sont en première ligne mais aussi aux caissières ou caissiers dans les supermarchés, à ceux qui s'assurent de la propreté de nos villes et villages, à ceux qui assurent les missions essentielles du service public, à ceux qui conduisent des bus, qui distribuent le courrier, qui transportent des marchandises, qui nourrissent les Français. Tout comme les pompiers, les forces de l'ordre, l'armée qui sont au travail, jour après jour afin de lutter contre la crise du Coronavirus.

Le petit message des Infirmier(e)s:

« Les infirmiers de La Suze, Roëzé et Louplande tiennent à vous remercier de votre générosité et de votre bienveillance pendant cette période difficile de confinement. Chacun d'entre vous, par ses dons, a contribué à la préparation d'une barrière sanitaire et pérenne. La solidarité reste prépondérante quelque soit la crise.

Merci à tous et restons vigilants .

Alexandra, , Franck, Pauline, Noémie, Stéphanie, Fanny, Audrey et Carole »



A tous ceux qui sont mobilisés afin de permettre aux Français de continuer à vivre dans cette période difficile, **MERCI** à tous



Une douzaine de soignants se sont réunis jeudi 25 juin pour exécuter un Flash Mob en signe de remerciements.

LES MASQUES

Les masques tardent à arriver dans les commerces, pourtant le déconfinement est prévu pour le 11 mai. Il devient urgent d'équiper la population pour éviter la propagation du virus. La mairie reçoit des propositions d'aide de couturières non professionnelles mais désireuses de donner un coup de pouce.

Les agents présents à la mairie lancent un premier appel à la population pour récupérer tissus et élastiques. Les dons arrivent en masse. La société Net Mans nous livrent quantité de draps.

La mairie lance un deuxième appel aux couturières bénévoles. La commune a la chance de compter parmi ses employées d'anciennes couturières de la Somatex qui acceptent de participer et le réseau s'étend à leurs anciennes collègues en retraite. L'association de couture La Cousette prend part également aux confections. En tout, ce sont une trentaine de couturières qui sont à l'œuvre. Pour qu'elles aillent plus vite, élus, femmes d'élus, personnel communal et autres bénévoles font les découpes. Les agents en mairie préparent des kits de tissu et élastiques et les livrent aidés de la police municipale chez eux. Dans d'autres communes, les couturières ont été rassemblées dans des salles. Cela n'a pas été notre choix pour éviter tout risque lié aux contacts et aussi pour leur laisser le choix de coudre à leur rythme. Certaines en fabriquent une vingtaine, d'autres plus de 200, peu importe, les masques sont conçus avec cœur et dévouement.

Résultat : 2 400 masques fabriqués en 3 semaines.

La première distribution concerne les plus de 65 ans qui se fait en porte à porte par les élus par quartier. Puis 4 jours de distribution du 8 au 11 mai à la salle des fêtes pour le reste de la population.

Le pari est réussi.

MERCI ET BRAVO à toutes nos couturières qui n'ont pas compté leur temps et à tous ceux qui ont donné, coupé, distribué.

Les messages de remerciement de la population ont été nombreux.



DU NOUVEAU AU SKATEPARK

Un tout nouveau module a été installé au skatepark rue Joël Le Theule pour le plus grand plaisir des skaters, riders, patineurs



COMMÉMORATION DU 8 MAI



Malgré le confinement, la commémoration du 8 mai 1945 a bien eu lieu mais sans public, en présence de M. GAUCLIN et M. ROUAULT de l'ARAC, d'Emmanuel d'AILLIERES, de Delphine DELAHAYE, de Jean-Marc COYEAUD et de Patrick LUSSEAU.

ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Mardi 26 mai 2020, les conseillers municipaux élus le 15 mars dernier se sont réunis à la Salle des Fêtes.

Ils sont entrés officiellement en fonction le 18 mai 2020. Jusque-là les membres de l'ancien conseil étaient toujours en fonction. Dans le respect des consignes sanitaires, les nouveaux conseillers municipaux ont procédé à l'élection du Maire, puis des adjoints, sous la présidence de Jean-Claude GEORGES, le doyen des conseillers.

FRELONS ASIATIQUES



La Commune a réitéré la convention qu'elle a passé l'an dernier avec Arbor Ecobois pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Face au caractère invasif de cet insecte et aux risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, les élus ont fait le choix de soutenir financièrement la destruction des nids de frelon asiatique à hauteur de 50% de l'intervention plafonné à 100€. Si vous découvrez un nid sur votre propriété, prévenez d'abord la Mairie. Un agent se rendra chez vous pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et fera intervenir la société après votre accord sur le tarif.

Une intervention simple est facturée 65€ (soit 32,50€ à la charge de la Commune) mais selon la hauteur du nid, le tarif n'est pas le même.

IMPORTANT : du 15 août au 15 décembre, chacun peut participer en fabriquant des pièges avec une bouteille d'eau en plastique et un appât composé de 10% de sirop de cassis, 10% de vin blanc et 80% de bière.

INFORMATIONS municipales



ECLAIRCISSAGE AU BOIS DES EPINETTES



Depuis 3 ans, le pôle Aménagement Paysager travaille sur le bois des Epinettes, un reboisement d'un hectare a d'ailleurs déjà été réalisé avec 5 variétés d'arbres.

Cette année, c'est un sérieux éclaircissage qui a été opéré, ceci afin d'assurer la pérennité des autres arbres. Normalement, l'éclaircissage doit se faire tous les 7 à 10 ans mais n'avais pas pu encore être fait. L'équipe s'attellera au parcours de santé qui sera restauré courant 2021.

INCIVILITÉS

Si nous avons fait l'éloge de ceux qui ont fait preuve de civisme en restant chez eux pendant le confinement, en portant leur masque, en respectant les gestes barrières, nous déplorons les incivilités des autres. Nous avons trouvé des masques usagés jetés dans la rue ou en campagne.

Attention à celui qui sera pris en flagrant délit, ça lui vaudra une amende de 68€.



REMISE DES CALCULATRICES



Les mesures sanitaires liées au COVID 19 ont bouleversé un peu la traditionnelle remise des calculatrices que la Commune offre aux CM2 ainsi qu'aux ULIS des 3 écoles à l'occasion de leur passage en 6^e.

D'ordinaire, la remise se fait à la salle des Fêtes en présence des parents, le tout animé d'un petit spectacle proposé par les élèves.

Cette année, Sabrina BRETON, adjointe au scolaire, Emmanuel D'AILLIERES et élus se sont déplacés dans les écoles fin juin pour distribuer les 84 calculatrices aux enfants accompagnées d'un diplôme de réussite scolaire.

TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis le déconfinement, les travaux de voirie ont repris avec pour l'essentiel, de la réfection comme la rue Frédéric Passy, rue du chêne, rue du docteur Comble, rue des Courtils, rue de la Groie, rue des noyers, l'entrée du camping.

La commission VRU (voirie, réseaux, urbanisme) travaille actuellement sur trois plans, un Plan pluriannuel d'investissement (PPI), un plan pluriannuel de fonctionnement (PPF), un plan pluriannuel d'entretien (PPE) ce qui permettra sur plusieurs années de préparer les coûts de la voirie sans pour autant augmenter les charges communales.



Dépose de bordures et caniveaux et remise en état sur une longueur de 55 mètres rue Frédéric Passy.

UNE BELLE INITIATIVE DES JEUNES DE LA COULEE DOUCE, CET ÉTÉ.

Les 11-17 ans inscrits à la Coulée Douce ont manifesté, auprès de l'équipe d'animation, leur envie de mener une opération « nettoyage de la nature ». Ainsi, 4 actions citoyennes seront menées pendant les vacances. Bravo à eux !

Sensibilisés au recyclage, ils fabriqueront le mobilier de jardin de leur local en bois de palettes.

La Coulée Douce a été aménagée pour accueillir les jeunes en toute sécurité et organisée dans le respect des protocoles actuels. Distanciation sociale, sens unique, port du masque obligatoire (fournis par la famille), gel hydroalcoolique, etc,

Renseignements et inscriptions au 02 43 77 47 92

4 rue Joël Le Theule à La Suze

Couleedouce.lasuze@orange.fr - facebook : Coulée Douce

INFO CCAS

En raison des mesures sanitaires liées au COVID 19, le repas des anciens prévu le 6 octobre 2020 est annulé. Il sera reporté en début d'année 2021 (si les directives du gouvernement nous le permettent).

ETS COULON

Depuis 1997

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

1, rue du 11 Novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe

Tél. 02 43 77 30 36

CARNET DE VOYAGE À L'ÉCOLE DE LA RENARDIÈRE



Le lundi 9 mars a eu lieu à Sablé-sur-Sarthe la remise des prix du concours « carnet de Voyages » proposé par l'association « Sablé sur livres »

A la Renardière 3 classes avaient participé et les 3 classes sont lauréates : Dans la catégorie « Maternelle » les MS et GS de M^{me} Ramahéfarivony ont obtenu le 3^e prix et 150 euros en bons d'achat de livres pour la classe. Les PS et MS de M^{me} Winter ont obtenu le 1^{er} prix et 250 euros en bons d'achat de livres pour la classe pour leur carnet de voyage de Sou Riverte, peluche mascotte de la classe. Ce travail leur a permis de découvrir quelques-uns des pays, cultures, paysages, monuments et coutumes du monde et a aussi contribué à développer leur imaginaire. Une autre façon de voyager désormais ?

La classe d'Ulis de M^{me} Guérin-Fossé a obtenu le prix « Coup de cœur » et 100 euros en bons d'achat de livres pour la classe.

Les enfants de ces 3 classes ont en plus tous reçu individuellement un bon cadeau de 5 euros pour un achat en librairie. Bien sûr, ils étaient surtout heureux que leur travail ait été apprécié !



MUR D'ESCALADE LA RENARDIÈRE

L'école de La Renardière a accueilli le mur d'escalade du Conseil Général du 3 au 13 mars. La mise en place de cette structure a permis aux élèves de CE1 à CM2 de découvrir cette activité et développer les compétences utiles pour la pratique de ce sport. Chaque élève a participé à trois séances au cours de ces deux semaines. L'expérience fut riche en émotions et très appréciée des élèves.

L'ÉCOLE DU SACRE COEUR

Lola et Gaston les mascottes du Sacré Cœur.





LA SUZE FC



CYCLO CLUB SUZERAIN



Mimi s'en est allé

Adhérent et pionnier de la section vélo de Valéo et sympathisant du Cyclo Club Suzerain, les deux clubs étant très liés, Michel BESLANT dit « Mimi » nous a quitté lors d'un bel après-midi de mai en pratiquant sa passion du vélo. Victime d'un malaise, Michel, malgré les soins prodigues par ses deux compagnons de route

et des secours dépêchés sur place n'a pu être réanimé. Il avait 68 ans.

Mimi mordu de vélo depuis l'âge de 13 ans et compétiteur dans l'âme n'avait de cesse de partager sa grande expérience du vélo avec ses copains, toujours prêt à donner des conseils qu'ils soient techniques sur les vélos ou stratégiques lors des courses.

Mimi s'était aussi un homme généreux et profondément humain toujours prêt à rendre service répondant toujours présent que ce soit pour l'organisation des courses de vélo au sein de la FSGT72 de son club, du CCS ou pour d'autres manifestations. Il était aussi à l'écoute des autres, de ses copains qui pouvaient traverser des moments difficiles.

Lors de la reprise de nos sorties collectives le dimanche 28 juin dernier un hommage lui a été rendu par tous ces copains du vélo qui avaient pu se déplacer. Ils ont pu se recueillir à l'endroit même où il nous a quitté sur une petite route à Crannes en Champagne où un beau bouquet de fleurs fut déposé.

La section vélo de Valéo et le Cyclo Club Suzerain ont une profonde pensée pour sa femme, sa fille, son gendre et ses petites filles qu'il affectionnait tant.

Au revoir Mimi, nous ne t'oublierons jamais

Les Présidents de la section vélo de Valéo et du Cyclo Club Suzerain

Anthony BOUGUIGNEAU et Thierry LEVOYE

NATURE & RANDONNÉE LA SUZE-SUR-SARTHE

MODIFICATION DU PROGRAMME DES RANDONNEES

Mardi 7 Juillet 2020	La Suze-sur-Sarthe
Mardi 21 Juillet	Loué
Mardi 4 Août	Clermont-Créans
Mardi 18 Août	Parcé-sur-Sarthe
Mardi 1 ^{er} Septembre	Parigné-L'Evêque
Mardi 15 Septembre	Neuville-sur-Sarthe
Mardi 6 Octobre (vin chaud)	La Bazoge
Mardi 20 Octobre	Saint-Pavace
Mardi 3 Novembre	Auvers-sous-Montfaucon
Mardi 17 Novembre	Guécélard
Mardi 1 ^{er} Décembre Téléthon	Mézeray
Mardi 15 Décembre	Foulleourte
Mardi 5 Janvier 2021	La Suze + Galette



Randonnée de 8 à 13 km – Rendez-vous à 13h30 parking du stade Daniel Soyer à La Suze-sur-Sarthe pour **Covoiturage non payant ! Attention !** Les départs se feront à **13h45** précises

Novembre - Décembre - Janvier - Février - Rendez-Vous à 13h15 - Départ 13h30 précises même parking

Non adhérents : 2 € par personne et par randonnée - Moins de 14 ans gratuit

Chaque randonneur reste responsable des incidents ou accidents dont il pourrait être l'auteur ou la victime

Contact : 02 43 77 38 34

TENNIS DE TABLE

La saison a été interrompu brutalement à cause de la pandémie et nous avons annulé notre programme de la journée du 20 juin où nous avions prévu une fête de la Musique pour fêter le cinquantenaire de la création de notre club .

Le bureau actuel est reconduit dans sa totalité pour 2020/2021 : Président JPaul Goulet ; Vice Président Jérôme Lelièvre ; Trésorier Eric Masson et Secrétaire Emmanuel Posson .

La saison prochaine reprendra avec les équipes enregistrées pour la 2^{ème} phase de notre championnat . Nous aurons donc 8 équipes en championnat seniors (1 en régionale et 1 en pré régionale) ; 1 équipe vétérans ; 1 équipe féminine et 2 équipes jeunes. Nous avions 85 licenciés et nous espérons qu'ils reviendront tous malgré cette longue interruption.

Notre club est inscrit à « la carte passerelle/sports en club » qui permettra aux élèves de CM1 / CM2 de tester notre activité sportive (3 séances d'entraînement gratuites). Nous reprendrons contact avec les écoles pour développer des partenariats.



Pour obtenir des renseignements complémentaires notre site internet en lien avec celui de la commune permet de découvrir nos activités. N'hésitez pas à venir nous voir pour découvrir le Tennis de Table et effectuer quelques essais le mercredi à partir de 17h.

Site internet : eslasuze.e-monsite.com

Contact : tél 02 43 77 29 32 / port : 06 82 24 68 16
mail : jp.goulet56@orange.fr

Le Président
Jean-Paul GOULET

LES KASSAS FOTES



Nous voilà déjà au mois de juillet et une saison culturelle s'achève.

Une saison qui comme chacun d'entre vous fut perturbée par ces problèmes sanitaires que nous venons de vivre.

Notre activité percussions africaines réduite au silence et les contacts et manifestations auxquelles nous devions participer (marché nocturne du 03 juillet au Port) furent annulés ou reportés.

Malgré cette pause forcée, nous avons toujours la même envie de jouer, de progresser et surtout de se retrouver après cette absence.

Nous avons donc repris nos cours de percussions et de balafon le 08 juin dernier.

Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité de mettre notre salle habituelle (Franck Esposito) à disposition jusqu'à fin Juillet, nous permettant ainsi de poursuivre et rattraper nos répétitions.

Nous reprogrammerons dès que possible notre journée africaine prévue initialement le 25 avril dernier avec stage de danse et percussions.

Nos prochains rendez-vous à noter sur l'agenda :

Au forum des associations début septembre (si maintenu)

Reprise des cours prévue le lundi 14 septembre 2020.

Nous organisons également notre assemblée générale le **jeudi 30 juillet 2020 à 20 heures 30 à la salle Franck Esposito** (au-dessus de la piscine).

Enfin pour terminer, nous venons de créer notre site internet « www.leskassasfotes.fr » N'hésitez pas à le parcourir et à nous laisser vos coordonnées si la découverte de la musique africaine vous tente.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines sorties ou manifestations, les Kassas Fotés vous souhaitent un agréable été.

Le secrétaire Alain Brégeon

Le Bureau :

Le président : Pascal Géraud

Le secrétaire : Alain Brégeon

Le trésorier : Daniel Menant

Membre : Philippe Nasarre.

Nouveauté : Notre site internet : www.leskassasfotes.fr

Contact : Pascal Géraud : 06.70.02.79.95

Alain Brégeon : 06.83.43.73.84

Adresse mail : leskassasfotes@gmail.com

**Etudes thermiques
Rénovation - Thermographie
Infiltrométrie
Etudes thermiques RT2012**

Mesures de perméabilité à l'air des bâtiments et des réseaux de ventilation

Audits énergétiques tous bâtiments

Organisme de formation pour la performance énergétique des bâtiments.

« LE BATIMENT NOTRE PASSION »

m3e

38, rue du onze novembre
72210 LA SUZE SUR SARTHE
09 82 33 26 68
info@expertise-m3e.fr

m3e
économie écologie énergie

ATOL
MON OPTICIEN

TEST DE VUE OFFERT*

À 40 ans, le mot presbyte fait encore rire, mais moins qu'avant.

PRESBYPLEXII *Moir conditions de l'offre disponibles sur le site https://www.opticiens-atol.com/media/generique/PDF/Mentionslegales_presbyte_test-de-vue-offert.pdf. Dispositifs médicaux marqués CE. Photographie retouchée. © Camille Malissen. PV033.19.

**CC Super U - 72210 La Suze sur Sarthe
02 43 43 98 94**

RETRAITE SPORTIVE DU VAL SUZERAIN (RSVS)

Association multisports exclusivement dédiée aux seniors de plus de 50 ans.



La période de crise sanitaire que nous subissons nous a contraints, dès mi-mars, à cesser toutes nos activités conformément aux directives gouvernementales prises pour préserver notre santé.

Comme vous le savez les seniors sont particulièrement exposés aux complications et aux formes aggravées de la maladie à coronavirus, dite Covid-19.

Malgré ce contexte, les bienfaits de la pratique d'un sport ou d'une simple activité physique sur la vitalité, le mieux-être et la qualité de vie au quotidien des seniors ne sont plus à démontrer.

À partir de ce constat, notre fédération s'est prononcée pour une reprise des activités physiques à partir de septembre prochain, avec une organisation soucieuse de la prévention des risques.

La menace de la pandémie n'étant pas définitivement écartée, nous sommes face à un véritable défi, celui de repenser nos pratiques sportives « pour préserver notre santé et celle des autres ».

À partir des informations dont nous disposons, la majorité des activités pratiquées au sein de la RSVS pourront, en fonction des directives gouvernementales en vigueur à cette date et sous conditions, faire l'objet d'une reprise totale ou partielle.

En venant rejoindre l'association de la « Retraite Sportive du Val Suzerain » vous intégrerez une structure fédérale multisports où vous pourrez, débuter ou continuer une activité sportive adaptée à votre condition physique, pour préserver votre capital santé mais aussi pour le plaisir de moments de partage.

Pour une cotisation modique, l'association propose différentes activités allant de la randonnée pédestre à la boule de fort en passant par la marche nordique, le tennis rebond, le tir à l'arc, la sarbacane, la danse et le swin-golf.

Cette nouvelle rentrée doit être pour vous l'occasion de venir nous rejoindre, de reprendre votre avenir physique en main, de faire votre le bien vieillir dans le partage de moments conviviaux.

Mais l'association compte évidemment sur la fidélité des anciens adhérents pour retrouver le plaisir d'une pratique sportive et soutenir notre association dans cette période chaotique.

Comment adhérer :

Pour adhérer à l'association, il faut avoir plus de 50 ans et obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités choisies.

Contact au 06 43 48 11 50

ou par mail à rsvs-dominiquebougard@orange.fr

LA SUZE EN LUMIERE



Notre association devait vous présenter son deuxième spectacle son et lumière début mai 2020, or en raison de l'épidémie, nous avons proposé dans un premier temps un report en septembre 2020.

Malheureusement, dans l'impossibilité de répéter et de finir les décors avec la règle des regroupements à moins de 10 personnes, nous avons finalement choisi de reporter notre spectacle en septembre 2021.

En raison de ce report, nous avons débuté dès le mois de juin, le remboursement de quelques places, comme annoncé sur les réseaux sociaux, dans la presse et dans notre point de vente

Carrefour Express à La Suze sur Sarthe.

Bien entendu, il reste la possibilité d'échanger les billets. Pour cela, la nouvelle billetterie devrait être effective dès janvier 2021. En attendant cet événement reprogrammé en septembre 2021, notre association a mis en place, auprès de la population et du personnel soignant, une aide solidaire à la récolte de survêtements, masques et autres équipements comme les élastiques ou du tissu, et la fabrication de masques.

Nous souhaitons remercier chaque particulier, le collège, les écoles, les entreprises pour leur générosité car les dons apportés aux deux pharmacies de La Suze ont afflué. Encore merci pour cette solidarité.

Nous vous attendons en septembre 2021 pour enfin célébrer ce deuxième spectacle son et lumière.

200 figurants en costumes et 30 comédiens, en direct sur scène illustreront, sur plusieurs tableaux, les faits historiques marquants à l'échelle départementale et locale, sur la période de 1880 à 1937.

Ce spectacle sera magnifié par une animation vidéo inédite pour apporter des décors inoubliables et riches en émotion, tout au long du spectacle clôturé par un feu d'artifice.

En attendant portez-vous bien.

Au plaisir,

L'équipe de l'association - La Suze en Lumière
0683645335

LE PINCEAU EN LIBERTÉ

Rue des ormeaux 72210 La Suze- sur- Sarthe (ancienne bibliothèque)

Malgré la situation, la mairie nous a permis de recommencer les cours début juin avec le professeur Rashmee Pal Chouteau en respectant bien sûr les protocoles de protection.

Les activités débuteront le 8 septembre 2020, bien sûr si les conditions le permettent.

L'atelier libre :

celui-ci permet l'initiative et le développement de l'autonomie.

Les cours de dessin et peinture : ils sont effectués avec le professeur Rashmee Pal Chouteau, diplômée de l'école des beaux arts indienne.

Adhésion : simple 17 €

familiale 23 €

étudiants chômeur 13 €

Cours du mercredi

219 € pour l'année (possibilité de paiement en trois fois)

Vous avez la possibilité de vous faire aider par le CCAS de votre commune (selon quotient familial)

Horaires :

Atelier libre : les mardis de 14h 18h

Cours enfants à partir de 6 ans jusqu'à 14 ans : les mercredis de 16h à 18h

Cours adultes à partir de 15 ans : les mercredis de 14h 30 à 16h30 et 19h à 21h

(Pas de cours pendant les vacances scolaires)



Une exposition a lieu en fin d'année pour présenter les travaux réalisés par les élèves.

Les inscriptions se feront au forum des associations qui se déroulera (sous réserve) le 5 septembre 2020 à la salle des fêtes de la Suze-sur-Sarthe et le mercredi 9 septembre à l'atelier à partir de 14h à 18h.

Venez passer un petit moment à l'atelier, nous serons ravis de vous rencontrer et de partager nos connaissances.



Contact : 06 28 60 74 73

Monsieur Gapin Gérard Président

mail : daniele.halle@wanadoo.fr

Site : <https://www.coursdepeinture-sarthe.fr/>

FB : le pinceau en liberté

M^{me} Rashmee, Professeur, aux heures des cours.

VIE associative



L'Association Mieux Vivre a pu encore proposer cette année 2019/2020, les pratiques suivantes :

Cours de Qi gong par Didier Besland

Le mercredi à 18 heures 30 et à 20 heures

Le samedi à 10 heures

Cours de Yoga

Le mardi à 17 heures et le Vendredi à 12 heures 30 par Peggy Blanchard, Le mardi à 20 heures par Brigitte Landais (avec un yoga plus tonique).

Sophrologie par Caroline Vilain. Le jeudi à 20 heures.

Cours de Pilates par Axel Bochereau

Le vendredi à 10 heures.

Malheureusement, pour raison de confinement, nous avons suspendu nos cours depuis le 11 Mars.

Cependant, nous avons mis en place, suivant les professeurs, diverses méthodes pour que nos adhérents puissent pratiquer.

Séances Qi gong par Internet (ZOOM)

Pour les autres disciplines, il a été proposé par mail, chaque semaine des exercices ou enregistrements audio aux adhérents.

Cette démarche a demandé un engagement des professeurs et du bureau même si cela ne peut remplacer les cours dispensés habituellement.

Cependant un grand nombre d'adhérents ont été satisfaits de ne pas être oubliés pendant cette période particulière.

Nous espérons que nous les retrouverons à la prochaine rentrée sportive.



Pour avoir le choix dans les créneaux horaires proposés dans les différentes pratiques, les intéressés peuvent s'inscrire dès le début du mois de septembre 2020.

Si le forum des associations a lieu comme prévu le samedi 5 septembre, nous serons présents.

Nous vous souhaitons un bel été à tous.

Les membres du bureau :

Présidente : Annie Thébault

Vice Président : Patrick Mussard

Secrétaires : Nicole Guittet et Lydie Mussard

Trésorier : Jean-Luc Fontaine.

Les autres membres du conseil d'administration
Charline Fouquet et Christine Letessier.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ASSOCIATION MIEUX VIVRE

Siège social : Mairie, 16 grande rue, 72210 La Suze-sur-Sarthe.
Contact : 06 20 73 48 87 / mieuxvivreassoc@gmail.com



**2 PLACE DU MARCHE
72210 LA SUZE SUR SARTHE
Téléphone : 0 820 800 580
Fax : 02 43 39 08 59
Email : 04809@creditmutuel.fr**

LE JUDO CLUB SUZERAIN VOUS ATTEND EN SEPTEMBRE



Retour sur une saison 2019-2020 très particulière, mais constructive ...

Notre club a compté 106 adhérents cette saison, soit 15% de plus que la saison précédente. 1/3 sont des adhérentes, ce qui est remarquable et mérite d'être souligné.

L'activité Self-Défense qui compte 23 adhérents s'est encore développée cette saison, touchant un large public aux profils différents, où chacun peut trouver réponses à ses propres attentes.

Trois de nos licenciés ont obtenu la Ceinture Noire 1^{er} DAN : Maëva Hernandez, Elliott Viard et Mickaël Fiat. Ce moment très particulier dans la vie de notre club est le résultat de leur investissement personnel et la valorisation de l'enseignement prodigué par notre professeur à nos judokas. Nous avons également eu le plaisir de féliciter deux membres du club récompensés par la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Cette saison encore, le Judo Club Suzerain a poursuivi son investissement dans le corps arbitral sur des niveaux allant de départemental à national, comptant dans ses rangs 8 arbitres et 2 commissaires sportifs, ainsi que 5 jeunes dans le cycle de formation départemental.

Au niveau du département, deux judokas poursuivent leur scolarité en Section Sportive Scolaire Départementale de Judo. Un troisième judoka quittera cette structure départementale à la rentrée de septembre pour intégrer la structure sport-études du Pôle Espoir Judo des Pays de la Loire.

La saison sportive a été amputée des phases finales des compétitions mais a tout de même permis des sélections régionales, en demi-finales nationales, et nationales.

Nous avons dû prendre la décision, peu avant l'annonce du confinement, d'annuler notre tournoi amical annuel du 22 mars, moment de partage à La Suze avec les judokas du département.

Comme de nombreuses associations nous avons dû suspendre nos activités pour cause de pandémie, dans l'objectif principal de protéger chacun de nous. Cette saison 2019-2020 ne s'est malheureusement pas terminée de manière festive avec notre Assemblée Générale où nos judokas ont le plaisir de porter leur nouvelle ceinture.

... et l'objectif tourné vers la prochaine saison 2020-2021

Cependant nous abordons avec confiance la reprise début septembre. Le plan de reprise progressive FFJDA prévoit un retour à la pratique de l'activité libre en club avec respect du protocole sanitaire en vigueur pour le 24 août. Cela permettra

VIE associative

d'aborder la réouverture des clubs de Judo en septembre après avoir observé, sur 6 étapes successives, les effets de ce retour progressif à la pratique normale.

Notre reprise se fera dans l'objectif principal de sécurité de chacun avec les éventuelles adaptations nécessaires. Nous nous sommes adaptés pour les plus grands d'entre-nous en pratiquant une activité de Taïso, exceptionnellement en extérieur. Nous saurons nous adapter si nécessaire pour l'ensemble de nos adhérents.

A propos du Taïso, nous avons décidé de lancer cette nouvelle activité ouverte aux adolescents et aux adultes pour la saison 2020-2021. Le Taïso permet une préparation physique du corps, c'est une méthode moderne, basée sur des exercices traditionnels de préparation au Judo. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique (renforcer le système musculaire, améliorer la maîtrise des gestes, augmenter la souplesse, apprendre à se relaxer), le tout dans une ambiance conviviale et au rythme de chacun.

Jamais nous n'aurons autant eu envie de nous retrouver en septembre sur le tatami et nous vous attendons nombreux à la rentrée pour vous y accueillir avec plaisir.

Aussi n'hésitez pas à prendre contact avec notre club (coordonnées indiquées plus bas) pour plus d'informations

sur nos activités : Eveil Judo, Judo enfants, Judo-Jujitsu, Self-Défense.

Pour chacune de nos activités, nous proposons 2 séances d'essai gratuites.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Judo Club Suzerain par mail judoclublasuze@gmail.com, par téléphone au 06 29 65 93 46, ou en poussant la porte du Dojo situé à la Halle aux Sports - La Duonardiére - rue Joël-Le-Theule à La Suze (en dehors des congés scolaires).



GYM CLUB SUZERAIN

Portes Ouvertes
3 Septembre 2020

16h00-18h30 : Pour les enfants de 2 ans et +
Rencontre avec les entraîneurs
Parcours d'essai

19h00-21h00 : Pour les adultes
Essai et/ou prise d'infos
- 19h00 : Strong Zumba
- 19h30 : Pilate
- 20h00 : Renforcement Musculaire
- 20h30 : Cross Training

SALLE DE GYMNASTIQUE - PARC DES SPORTS
Rue de la Maison Neuve, 72210 LA SUZE SUR SARTHE

www.gymclubsuzerain.fr
gcs72@hotmail.fr

aPEF
SERVICES À LA PERSONNE

“ Vous aider, c'est notre métier ”

AIDE AUX SÉNIORS
MÉNAGE REPASSAGE
GARDE D'ENFANTS
JARDINAGE BRICOLAGE

Indice 15062020 - SARL FOURNISERVICES - RCS Le Mans B 533 709 531

APEF LA SUZE-SUR-SARTHE | 02 52 36 05 00
14 RUE J.J ROUSSEAU, 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE

AMOUREUX ou CURIEUX DE L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de La Suze, un ancien suzerain a mis en ligne de vieilles cartes postales classées par date. Vous pouvez les visualiser sur ce site :

<https://cartespostaleslasuzecosson.weebly.com/#>

Merci à Monsieur COSSON pour ce beau partage.

J'en profite pour vous rappeler qu'il existe un blog remarquable sur l'histoire de notre canton, réalisé par Philippe GONDARD. L'arrivée du COVID 19 lui a certainement donné envie de faire des recherches sur les précédentes pandémies qui ont frappé notre canton. On parlait plutôt de contagions à l'époque.

N'hésitez pas à aller visiter son blog : <http://canton-la-suze-sur-sarthe.over-blog.com/>

Il a écrit un article très intéressant sur plusieurs contagions, notamment sur plusieurs épisodes de pestes.

On y apprend que « Les malades sont placés en dehors de la ville comme par exemple à La Suze, sur la route de Malicorne et en bordure des bois, au lieu-dit de la Maladrerie. Aux XIIème et XIIIème siècles déjà, les malades et lépreux, que l'on met à l'écart, ont un droit d'usage sur la forêt de Longaulnay de la part du seigneur de La Suze. Ils pouvaient prendre le bois pour réparer leur habitat, prendre le bois mort et la bruyère pour se chauffer, faire pâturer les animaux, et faire engrasper leurs porcs. »

On découvre également que « La Chapelle Notre-Dame-des-Bois à La Suze était fortement fréquentée. Mais lors de la peste des années 1580, elle reçut un afflux plus important de pèlerins voulant être protégés de la maladie. »



VOUS ATTENDEZ UN HEUREUX ÉVÈNEMENT, PENSEZ À LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Le service Etat Civil tient à vous rappeler qu'il ne faut pas trop tarder à venir faire la reconnaissance de votre enfant quand vous n'êtes pas mariés. Il se peut que bébé arrive avant la date.... si la reconnaissance n'a pas été faite de façon anticipée, le bébé porte d'office le nom de la maman. Il faut ensuite que le papa vienne faire la reconnaissance qui est, dans ce cas post naissance. Si les parents avaient décidé de donner le nom du papa à l'enfant, les deux parents doivent venir en mairie faire un changement de nom. C'est une source de tracas administratif dans des moments où les parents ont bien autre chose à faire...

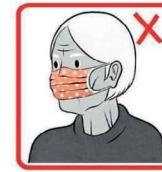
Comment utiliser son masque

(masque alternatif)

A NE PAS FAIRE :



Le porter en dessous de votre nez



Laisser votre menton exposé



Le porter sans le serrer (trous sur les côtés).



Ne couvrir que le bout de votre nez.



Mettre votre masque sous votre menton pour vous reposer



Votre masque doit :
 - monter sur votre nez
 - couvrir votre menton
 - être serré sur votre visage

Si vous enlevez votre masque de votre visage, vous devez le jeter.

PORTEZ-LE

INFORMATIONS pratiques

RECENSEMENT CITOYEN

(pour les jeunes qui viennent d'atteindre de 16 ans)

Les Journées de Défense et Citoyenneté qui viennent à la suite du recensement citoyen sont suspendues jusqu'au 30 août 2020.

Elles devraient reprendre à compter du 31 août 2020.

N'oubliez pas de venir en mairie faire votre recensement dès que vous avez atteint 16 ans.



EFOIL

C'est parti pour la nouvelle activité de Surf électrique sur la Sarthe

Aventure Nautique innove !

Après le paddle géant (8 personnes) qui a comblé ceux qui l'on essayé l'an passé, voici l'eFoil ou encore appelé surf électrique. La Suze accueille donc la première école d'eFoil sur rivière en France.

Sensation garantie sur un surf équipé d'un mat, d'une hélice et d'une aile qui permet de soulever la planche et de voler au-dessus de l'eau à près de 40 km/h. Tout comme les autres activités que Jacques DESPIERRES propose (location de barques électriques, kayak, canoës, paddles), le surf électrique est respectueux de l'environnement et n'engendre aucune pollution sonore.

Ouvert aux plus de 16 ans, la séance est accompagnée et dure 1h15.

Vous pouvez réserver en ligne sur <https://www.aventurenautique.fr/>

Ou par téléphone au 06 52 04 18 72.

Nous sommes heureux que cette activité ait pu se réaliser sur La Suze, nous espérons qu'elle attirera les touristes avides de nouvelles sensations et qu'elle plaira aux suzerains.



NOUVEAU À LA SUZE : UN CABINET D'EXPERTISES EN BÂTIMENT

Philippe RANGEARD a installé son cabinet à La Suze après avoir travaillé pour des fabricants de matériaux du second au gros-œuvre, son appétence des domaines techniques et réglementaires lui ont donné envie d'évoluer vers l'expertise indépendante. Après une formation et l'obtention de la qualification CERTIBAT d'expert en bâtiment délivrée par l'OFIB et d'Arbitre privé de la Construction par la C.N.E.D.I.E.S. (Compagnie Nationale des Experts Diplômés Ingénieurs et Scientifiques), il vous propose ses services en tant qu'expert en bâtiment indépendant. Il assiste les maîtres d'ouvrage pour résoudre les désordres, malfaçons ou litiges affectant leur bien immobilier et les guide pour faire valoir leurs droits et intérêts. Ses missions les plus courantes portent sur l'apparition de fissures ou la présence d'humidité ou d'infiltrations d'eau, sur l'assistance après livraison d'une maison pour ne négliger aucune réserve et à accompagner lors d'expertise d'assurance ou judiciaire en complément d'un avocat.

En tant qu'Arbitre privé de la construction, il est aussi habilité à conclure des protocoles d'arbitrage dès lors que les deux parties en litige trouvent un accord et s'engagent réciproquement pour éviter une action en justice beaucoup plus longue et plus onéreuse.

Tel : 06 42 33 50 13

contact@expebats.fr

www.expebats.fr





4 Pers.

10 min

Facile

Ingrédients

500 g de fraises mûres
2 oranges non traitées
60 g de cassonade
1/2 gousse de vanille

Préparation

ÉTAPE 1 Lavez et équeutez les fraises. Essuyez-les correctement puis coupez-les en fines tranches.

ÉTAPE 2 Placez délicatement les tranches de fraises en éventail sur 4 assiettes à dessert.

ÉTAPE 3 Réservez au frais.

ÉTAPE 4 Coupez en deux les oranges puis pressez-les afin de récupérer leur jus.

ÉTAPE 5 Fendez la demi gousse de vanille en deux puis grattez-la afin de récupérer ses graines.

ÉTAPE 6 Mélangez le jus des oranges, la cassonade et les graines de vanille dans un bol.

ÉTAPE 7 Au moment de servir, nappez de sauce à l'orange les carpaccios de fraises.

ÉTAPE 8 Dégustez bien frais accompagné de glace à la vanille et d'amandes effilées ou concassées.

INFOS SANTE

Le **116 117** est le **numéro** que vous pouvez composer partout dans les Pays de la Loire pour contacter un médecin de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire tous les soirs après 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés.

Pharmacies de garde

Pour les pharmacies de garde en SARTHE : 0825 120 304 (0,15cts/minute)

Pour les pharmacies de garde en France : 32 37 (0,35cts/minute)

Ou rendez-vous sur le site RésoGardes www.3237.fr qui recherche automatiquement les pharmacies les plus proches de votre lieu d'appel en fonction de l'heure à laquelle vous comptez vous rendre à la pharmacie.

Centre anti poison : 02 41 48 21 21

PERMANENCE DE LA CONCILIATRICE

A compter de septembre, Marie-Danielle GAMON, Conciliatrice de Justice reprend ses permanences tous les 3^e mercredis de 9h15 à 11h15 en mairie sur rendez-vous par mail à mdg.conciliation.justice@gmail.com ou par téléphone au 06 26 68 07 94.



INFORMATIONS pratiques

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : N'ATTENDEZ PAS !

Si vous devez passer des examens ou prévoyez un voyage à l'étranger en 2021, vérifiez dès maintenant les dates d'expiration de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Pour éviter que les délais d'attente soient incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, vous êtes invité à **prendre rendez-vous sans attendre** à la mairie.

La validité des Cartes nationales d'identité (CNI) est de 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Ainsi, la carte d'une personne majeure au moment de la délivrance portant comme date de fin de validité le 23 avril 2014 sera en réalité valable jusqu'au 23 avril 2019. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, certains pays n'acceptent pas les CNI portant une date de validité dépassée. Vous devez le vérifier avant de réserver un voyage. Pour éviter tout désagrément, il est conseillé de se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique conseils aux voyageurs



PATIS RENOV'

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR :
Salle de bains, cuisine, dressing...



une équipe d'expérience
proche de chez vous !

Place du Patis Saint Lazare
188, rue de la Grande Maison
72000 LE MANS

3, rue du Pré
72210 La Suze-sur-Sarthe

02 43 20 31 20

Surveillance de votre domicile pendant votre absence

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

GRATUIT

Tel: 02 43 77 30 49

POLICE MUNICIPALE

Signalez à la Police Municipale vos dates de vacances

POLICE MUNICIPALE



Alimentation générale - Produits frais
15. Place du marché

LA SUZE SUR SARTHE

Tél. 02 43 77 31 83 - Fax 02 43 77 22 07

OUVERT DE 7 H A 21 H

LE DIMANCHE DE 9 H A 13 H



Particuliers-Professionnels-Entreprises
Habitation-Auto-Epargne-santé-Prévoyance

SARL DIARD HUMEZ
LA SUZE SUR SARTHE

RCS Le Mans 493421986

Z.A des Trunetières 72210 La Suze sur Sarthe
Z.A de la Molière 72540 Mareil en Champagne

Tél : 02 43 80 31 31

Email : cabinet.humez@mma.fr
<http://www.mma-la-suze.fr>

n° orias : 07010493 / www.orias.fr



Crêperie • Pizzeria • Saladerie

Vente à Emporter

Ouvert du mardi au vendredi
midi & soir et samedi soir

18 rue du Pont
72210 La Suze-sur-Sarthe
02.43.42.29.64

★ ★ A Emporter ★ ★

Les Pizzas (Ø 29cm 1/2 pers)

Reine: Sauce tomate, mozzarella, jambon, champignons 6.90€

Paysanne: Sauce tomate, mozzarella, lardons, crème et œuf 8.20€

4 saisons: Sauce tomate, mozzarella, jambon, poivrons, artichaut, champignons 8.90€

Chorizo: Sauce tomate, mozzarella, chorizo, jambon et œuf 9.20€

Ben&Suzette: Sauce tomate, mozzarella, jambon, poivrons, artichaut,
champignons, merguez, roquefort, olives 11.90€

Campagnarde: Sauce tomate, mozzarella, lardons, pommes de terre, crème et œuf 10.00€

Savoyarde: Sauce tomate, mozzarella, lardons, oignons,
pommes de terre, crème et reblochon 12.00€

Campionne: Sauce tomate, mozzarella, bœuf haché, oignons et œuf 9.50€

San Marco: Sauce tomate, mozzarella, lardons, merguez, chorizo et œuf 10.50€

Forestière: Sauce tomate, mozzarella, poulet, champignons, poivrons, olives 10.20€

Saumon: Crème fraîche, mozzarella, saumon fumé, crevettes, citron 11.50€

Du Sud: Sauce tomate, mozzarella, magret de canard, pommes de terre, foie gras 13.50€

Tunisienne: Sauce tomate, mozzarella, merguez, chorizo 9.00€

3 Fromages: Sauce tomate, mozzarella, chèvre, roquefort 8.90€

Calzone soufflée: Sauce tomate, mozzarella, jambon et œuf 7.50€

Gésiers: Sauce tomate, mozzarella, gésiers, crème et œufs 9.50€

Du Mans: Sauce tomate, mozzarella, rillettes et pommes de terre 7.90€

Andouille: Sauce tomate, mozzarella, andouille, pommes de terre, oignons 9.50€

Kebab: Sauce blanche, mozzarella, viande kebab, oignons, tomates, frites 12.00€

Orientale: Sauce tomate, mozzarella, bœuf haché, merguez, poivrons 10.50€

Mielleuse : Sauce tomate, mozzarella, jambon fumé, chèvre, miel 10.20€

Burger : Sauce burger, cheddar, boeuf haché, mozzarella, oignons, frites 13.50€

ÉTAT civil

Naissances 2020

BOULIDARD Malone
BRETON Antonin
EVEILLEAU Nathaël
FAULON Thaïs
GAUQUELIN Jade
GIBERT Lilya
GUT Kacper
HÉRON Anatole
LEBRETON Mia
LOUX Mila
NIEPCERON Liam
REUZÉ Calie
SCHWENDIMANN Owen



Décès 2020

AUVILLE Micheline née MICHEL
BESLANT Michel
BIGOT Alain
BRUANT Bernard
COUALLIER Huguette née CHEVALIER
DUBOIS Jacques
EVEILLEAU Marcel
GAUDEMÉR Marcel
GIRARD Jean-Marie
GUILLEVIC Christiane née FLOURY
HÉRON Paulette née GALBRUN
LEMOULAND Janine née PINOT
LINARD Rosa née BOURQUENCIER
RACINE Monique née PERNELLE



SOIN VISAGE
20€*

OFFRE
MASSAGE DOS
15€*



CHRISTINE COUTARD
coiffure & esthétique



**Institut
de beauté**



Salon de coiffure
Femmes / Hommes



*Offre valable jusqu'au 22 août en fonction des places disponibles

3, rue jean-Jacques Rousseau - 72210 LA SUZE - Tél. : **02 43 77 30 82**

f [Christinecoiffureesthetique \(cbeautelasuze\)](#) - [www.christinecoutard-coiffure.fr](#)

SUPER U



D'OUVERTURE

HORAIRES D'OUVERTURE
de 9h à 19h30

samedi de 9h à 20h00

lundi au vendredi de 9h à 20h00

Le Vendredi
Sans Interruption

Sans Interruption



STATION DE LAVAGE

24/24h



STATION SERVICE AVEC PISTE PL

24/24h

Commerçants
autrement

Demandez votre
carte **U**, elle est
gratuite et immédiate



DRIVE
coursesu.com



LES TRUNETIERES - 72210 LA SUZE SUR SARTHE - Tél: 02 43 39 02 50 - Fax: 02 43 39 02 59
www.superu-lasuzesursarthe.com